

**Peut-on encore améliorer le tourisme jurassien ?**

Jacques-André Aubry (Le Centre)

**Réponse du Gouvernement**

---

Le Gouvernement jurassien souhaite rappeler que le tourisme jurassien est une branche avec un potentiel d'évolution important notamment en ce qui concerne les activités de loisirs toute saison et non dépendantes des aléas climatiques, les capacités d'hébergements originales ou encore la valorisation du cheval des Franches-Montagnes, de l'étang de la Gruère ainsi que des traces de dinosaures en Ajoie. Il s'agit là d'un secteur qui recèle indéniablement un potentiel avec une économie durable et par définition non délocalisable.

Cette branche représente, selon l'OFS, plus de 800 emplois équivalents plein temps et environ 200 millions de francs de dépenses annuelles dans notre région. Il est à relever qu'en moyenne pas moins de 1'000 nuitées payantes sont enregistrées chaque jour dans le Jura. Pour le canton de Fribourg, selon une étude menée en 2019, le chiffre d'affaires était estimé à 660 millions de francs. Une nouvelle étude, conduite par l'Union fribourgeoise du tourisme et par la Haute école de gestion de Fribourg, devrait permettre de fournir en 2026 des chiffres précis quant au nombre d'emplois, aux dépenses directes et indirectes ainsi qu'aux retombées financières par district. Les méthodes de calcul diffèrent entre les deux cantons, ce qui rend la comparaison peu pertinente.

Pour le reste, le Gouvernement répond aux questions posées comme il suit :

**1. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le tourisme en 2022, quel est le bilan, quelles sont les améliorations et retombées qui ont été constatées (hébergement, hôtellerie, sportif, fréquentation des manifestations et musées, etc.)?**

La révision de la loi sur le tourisme a apporté des améliorations au niveau des conditions-cadre, mais il n'a jamais été question que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme engendre des retombées directes en termes d'hébergement, de manifestations et autres musées. Pour rappel, avec la révision de la loi sur le tourisme, il était question d'adapter le cadre législatif dans lequel s'inscrit l'action politique de l'État pour, d'une part, réaffirmer l'importance du tourisme en matière d'intérêt général, d'économie publique, de valeur ajoutée, de maintien et de création d'emplois. D'autre part, la législation sur le tourisme remontait au début des années 1990 et méritait d'être révisée pour être adaptée à la réalité actuelle, aux perspectives que le Gouvernement entend donner au tourisme jurassien et aux défis qui attendent notre région.

Il est difficile de tirer un bilan à très court terme tant les projets touristiques prennent du temps à se développer et à diffuser leurs effets. Depuis 2022, et même avant la révision de la loi sur le tourisme, le tourisme jurassien était déjà en constant développement. Cela se traduit par le nombre de nuitées en constante augmentation. Le cap des 340'000 nuitées par année a été franchi suite à la pandémie de Covid-19, représentant une hausse de plus de 10%. Il s'agit à présent d'inscrire durablement ce résultat dans la continuité. Pour ce faire, il faudra du temps, mais aussi y consacrer les moyens nécessaires en engageant des projets de grande ampleur et en accueillant des événements majeurs régulièrement.

La tendance haussière se constate également en ce qui concerne les offres touristiques, au niveau des structures d'hébergement, tant hôtels qu'appartements de vacances et enfin, pour ce qui a trait aux activités. Quelques exemples pour illustrer le dynamisme et la capacité d'innovation de nombreux acteurs et prestataires touristiques : Ô Vergers d'Ajoie et son Musée de la distillation, les Cabanes du Mont ou encore les Circuits Secrets de Porrentruy, Saint-Ursanne et Delémont, qui ont commencé à essaimer ailleurs en Suisse.

La mobilité douce n'est pas en reste. Notre région offre aux amateurs de nature et de grand air des chemins pédestres, des pistes VTT, des itinéraires équestres et des pistes de ski de fond de qualité, entretenues avec passion par des associations de bénévoles.

Le patrimoine historique, culturel et industriel est mis en valeur dans notre canton. Preuve en sont les visites guidées en forte croissance dans nos villes.

Le tourisme et la valorisation de notre région, ce sont également des manifestations d'envergure, comme le Marché-Concours, le Chant du Gros, Piano à Saint-Ursanne, Delémont'BD. Les efforts doivent être poursuivis pour attirer des manifestations ponctuelles qui sont des événements pourvoyeurs de nuitées dans notre canton. Tous contribuent à une visibilité accrue du Jura tant en Suisse qu'à l'étranger.

Ces efforts sont soutenus par l'État jurassien à travers les subventions versées à Jura Tourisme, à Jura & Trois-Lacs, aux associations de mobilité douce ou encore, en prenant directement part à des projets soutenus financièrement ou en appuyant des autorités communales dans l'élaboration de leur vision du développement économique et touristique à venir.

## **2. Sans devoir créer une nouvelle entité au sein de l'État jurassien, serait-il possible de confier un mandat de prestations plus large à Jura Tourisme afin d'améliorer la transversalité entre les partenaires culturels, touristiques, sportifs, associatifs, économiques dans notre canton, en s'inspirant du modèle fribourgeois UFT ?**

L'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) est une association de droit privé d'utilité publique, désigné par l'Etat de Fribourg comme organe faïtier du développement touristique cantonal. Le Canton de Fribourg a profité de la révision de la loi sur le tourisme pour créer l'UFT. Cette réorganisation visait à moderniser les structures touristiques du canton, à créer un acteur central plus agile et à renforcer la coordination entre acteurs régionaux et cantonaux.

Cependant, il est à relever que l'organisation du canton de Fribourg est différente de celle que le Jura connaît. En effet, à Fribourg, il y a des régions touristiques distinctes, ce qui n'est pas le cas dans notre canton. Il s'avère dès lors judicieux à Fribourg d'avoir un organisme qui chapeaute les différentes régions, qui assure une coordination entre les actions menées et qui défende les intérêts des différents partenaires. Le canton du Jura est, quant à lui, une seule et même région.

Une Union jurassienne du tourisme aurait les mêmes missions et les mêmes prérogatives que l'Association Jura Tourisme.

Le Canton du Jura a fait le choix d'intégrer la destination Jura & Trois-Lacs (J3L) dès sa création. Il a été décidé de déléguer les activités marketing à J3L et de renforcer d'autant d'autres tâches et d'autres missions au sein de Jura Tourisme, comme l'accueil et l'information des touristes, la création d'offres et produits touristiques, la commercialisation. Jura Tourisme vit la transversalité tous les jours. Par conséquent, Jura Tourisme joue déjà le même rôle que l'UFT, mais à l'échelle du canton du Jura.

En plus de l'Association Jura Tourisme, le Canton du Jura peut également compter sur des partenaires tels que le service TalentisLAB, qui accompagne les porteurs de projets touristiques, culturels et sportifs. Il délègue également des tâches de balisage et d'entretien des réseaux de mobilité douce à différentes associations.

À la place d'augmenter le nombre de structures, le Gouvernement jurassien privilégie une étroite collaboration avec ses différents partenaires et une coordination accrue des actions menées.

Le Gouvernement jurassien relève également que si la volonté est d'agir fortement en faveur de l'économie touristique, alors il faut indéniablement y mettre les moyens. À Fribourg, la participation de l'État et le retour de la taxe de séjour à l'UFT s'élèvent à plus de 5 millions de francs par année. De plus, l'État fribourgeois a créé un fonds d'équipements touristiques. Au budget 2025, la participation de l'État fribourgeois à ce fonds s'élève à 2'780'000 francs.

Delémont, le 4 novembre 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', written in a cursive style.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat  
Jean-Baptiste Maître